



REPUBLIQUE D'ANGOLA
MISSION PERMANENTE D'ANGOLA
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
A GENEVE

40

Intervention de la République d'Angola à la 20eme Session du 2eme Cycle de l'Examen Périodique Universel de la Gambie

Monsieur le président,

Au nom de la République d'Angola, nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à la délégation de Gambie, et la félicitons pour la présentation de son rapport national.

La République d'Angola salue les efforts déployés par le gouvernement de Gambie pour avoir assuré le respect aux droits et liberté fondamentaux de sa population.

La République d'Angola salue également les efforts consentis par le gouvernement de Gambie pour l'augmentation du taux de scolarisation dans les lycées, particulièrement chez les filles, afin d'améliorer leur accès à l'éducation.

Nous nous réjouissons des réformes judiciaires ayant abouti à la création de deux nouveaux tribunaux pour enfant, dans le but de garantir la protection de leur droit et justice.

Notre Délégation se félicite des progrès accomplis dans le domaine de droits des femmes, en l'occurrence l'adoption par l'Assemblée Nationale de la loi contre la violence sexuelle.

Monsieur le Président

En dépit des progrès enregistrés dans plusieurs domaines, notre Délégation aimerait recommander:

1° De renforcer et d'accélérer le mécanisme visant à éradiquer la pratique nocive de mutilation génitale;

2° D'adhérer au deuxième protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.

Finalement, nous souhaitons succès à la délégation de Gambie pour l'EPU

Je vous remercie